



## Examen professionnel de spécialiste de la nature et de l'environnement Programme d'examen 2022

### Dates administratives

15.03. – 18.04.2022

au plus tard le 13.05.2022

au plus tard le 19.08.2022

Les candidat-e-s soumettent leurs inscriptions.

Le secrétariat d'examen informe les candidat-e-s de la décision d'admission de la commission d'examen.

Le secrétariat d'examen envoie la convocation à l'examen par la poste.

### Dates d'examen

Épreuve	Dates	Forme	Informations supplémentaires	Durée	Lieu
<i>Première épreuve</i> <b>Mise en œuvre du droit relatif à la nature et à l'environnement ; gestion de l'environnement en entreprise</b>	19.09.2022	écrit		4 heures au total	à déterminer
<i>Deuxième épreuve</i> <b>Etude de cas</b>	20.09. – 23.09.2022 und 03.10. – 07.10.2022	oral	Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les expert-e-s attribué-e-s sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	1,5 heures	sanu, Bienne
<i>Troisième épreuve</i> <b>Travail de brevet</b>					
– Soumission du concept global avec l'inscription	jusqu'au 18.04.2022				
– Mise en œuvre du projet et rédaction du rapport	14.05. – 04.09.2022				
– Date limite de remise du rapport	05.09.2022	écrit	Feedback sur le concept global avec la décision d'admission (voir date ci-dessus)		
– Présentation et entretien avec les expert-e-s	14. – 25.11.2022	oral	Remise en format PDF et en version papier (un exemplaire) Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les expert-e-s attribué-e-s sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	40 minutes	sanu, Bienne

### Bases réglementaires en vigueur (voir <https://www.umweltprofis.ch/eidgenoessische-pruefungen>)

- Règlement d'examen du 07.05.2018
- Directives du 07.12.2021